

Parcours Ingénierie des systèmes et management de projets

- > Composante : Polytech Angers
- > Crédits ECTS : 120 ECTS
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation à distance : Non

Présentation

Le master ISC (Ingénierie des Systèmes Complexes) parcours ISMP (Ingénierie des Systèmes et Management de Projets) est proposé par Polytech Angers pour accueillir les étudiants titulaires d'un diplôme étranger ou des professionnels en formation continue. La formation s'appuie sur la 4A et la 5A de l'école d'ingénieurs.

Ainsi, l'objectif est de former des cadres aptes à mettre en œuvre les méthodes et des outils permettant d'optimiser la conception, l'élaboration et le fonctionnement des systèmes industriels et de service, afin d'améliorer la productivité, l'efficacité et la rentabilité des opérations de l'entreprise, dans le respect des facteurs humains et environnementaux.

Savoir faire et compétences

Cette formation permet aux futurs cadres :

- * D'appréhender la conception, l'industrialisation et la fabrication de systèmes multi-technologies (mécatronique, système embarqué, ...)
- * De manager des projets d'entreprise en maîtrisant les coûts, les délais, la qualité et la sécurité
- * De développer leur capacité à travailler en groupe, à animer
- * De s'adapter à son environnement

L'étudiant acquiert des compétences spécifiques en fonction du parcours individualisé choisi.

Organisation

Admission

Conditions d'accès

L'admission est prononcée sur dossier et entretien - Pré-sélection sur dossier

Date limite de réception des dossiers de candidature : vendredi 18 mars 2022.

Des entretiens de sélection pourront avoir lieu au Maroc début mars 2022 si les conditions sanitaires le permettent (demande à préciser par les candidats dans le dossier de candidature).

Master 1 et Master 2 accessible aux professionnels (FC, Fongecif, etc.) dans le cadre de la formation continue et aux étudiants titulaires d'un diplôme étranger.

Selon votre situation vous devez

A. Étudiants hors-échanges

La procédure "Études en France" concerne uniquement les étudiants résidant dans l'un des 65 pays suivants :

Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Equateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigeria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.

Vous devez faire acte de candidature en créant votre dossier :

1/ en cliquant sur le lien ci-dessous du 22 novembre 2021 au 1er janvier 2022 :

Master 1er année - Master 2e année - PROCEDURE CEF [🔗 \(Etudes En France\)](#)

2/ et télécharger le dossier de recrutement 2022 - 2023.

Vous résidez dans un autre pays (HORS PROCEDURE CEF)

OU

Vous résidez dans un pays de l'UE, au Liechtenstein, en Andorre, à Monaco, en Islande, en Norvège ou en Suisse et vous souhaitez vous inscrire master 1re année ou master 2e année

Master 1re année - Master 2e année - PROCEDURE HORS CEF

Vous devez faire acte de candidature en renvoyant votre dossier de candidature :

1/ Télécharger le dossier de recrutement 2022 - 2023.

B. Étudiants dans le cadre d'échanges

Les modalités d'inscriptions seront communiquées aux établissements partenaires de Polytech Angers.

C. Professionnel en formation continue

- Diplômés de l'enseignement supérieur français de niveau BAC + 2/ Bac +3 (pour Master1) ou BAC + 3 / BAC + 4 (pour Master2) :

Nous vous invitons à contacter la [DFC \(Direction de la Formation Continue\)](#) puis, en parallèle, à compléter le dossier de candidature (en ligne à compter de janvier 2022) une fois votre démarche de reprise d'études entamée.

Infos pratiques

Contacts

Abdessamad Kobi

✉ abdessamad.kobi@univ-angers.fr